

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
non déterminé
- **Emploi de la substance / de la préparation :** Couche
Vernis
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Producteur/Fournisseur :

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil

Tél. : 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier

Fax : 04 76 56 14 49

38522 SAINT-EGREVE Cedex E-Mail : info1@soloplast.fr

Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59

<http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement :** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques
Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reaction products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine
- **Mentions de danger :**
H226 Liquide et vapeurs inflammables. H317
Peut provoquer une allergie cutanée. H336
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Conseils de prudence :**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P405 Garder sous clef.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Indications complémentaires:**
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- **2.3 Autres dangers :**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001
• Composants dangereux:

Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 22464-99-9 EINECS: 245-018-1 Reg.nr.: 01-2119979088-21	2-ethylhexanoic acid, zirconium salt Repr. 2, H361d	0,3-<1,0%
CAS: 162627-17-0 Reg.nr.: 01-2119970640-38	Fatty acids, C18-unsatd., dimers, reation products with N,N-dimethyl-1,3-propanediamine and 1,3-propanediamine Skin Sens. 1A, H317	0,1-<0,3%

• Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• 4.1 Description des premiers secours :
• Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Autoprotection du secouriste d'urgence.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

• EN CAS D'INHALATION :

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU ou les cheveux :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

• EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

• EN CAS D'INGESTION :

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

• 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

• 5.1 Moyens d'extinction :
• Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

• Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

• 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

• 5.3 Conseils aux pompiers :
• Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001**• Autres indications :**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à une aération suffisante.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

• 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

• 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

• 6.4 Référence à d'autres rubriques :

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**• 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

• Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

• 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**• Stockage:****• Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.**• Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas stocker avec les aliments.

• Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

 • **Température de stockage recommandée:** +5 °C - < 30 °C

 • **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

 • **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

 • **8.1 Paramètres de contrôle :**

 • **Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail:**
64742-88-7 solvant naphtha aliphatique moyen (pétrole)

TWA (EU)	Valeur à long terme: 145 mg/m ³ , 25 ppm
----------	---

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères

VME (France)	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
IOELV (EU)	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm Peau
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 870 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm H B;

 • **DNEL :**
hydrocarbures en C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Oral	Long-term exposure - systemic effects	125 mg/kg bw/day (general population)
Cutané	Long-term exposure - systemic effects	125 mg/kg bw/day (general population) 208 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Long-term exposure - systemic effects	900 mg/m ³ (general population) 871 mg/m ³ (worker)

22464-99-9 2-ethylhexanoic acid, zirconium salt

Oral	Long-term exposure - systemic effects	4,51 mg/kg bw/day (general population)
Cutané	Long-term exposure - systemic effects	3,25 mg/kg bw/day (general population) 6,49 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Long-term exposure - systemic effects	8,13 mg/m ³ (general population) 32,97 mg/m ³ (worker)

 • **PNEC :**
22464-99-9 2-ethylhexanoic acid, zirconium salt

PNEC aqua	0,36 mg/l (freshwater) 0,036 mg/l (marine water)
PNEC sediment	6,37 mg/kg (freshwater) 0,637 mg/kg (marine water)
PNEC STP	71,7 mg/l
PNEC soil	1,06 mg/kg (soil dw)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001

• **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères

BAT (Suisse)	1,5 g/g Créatinine
	Substrat d'examen: Urine
	Moment du prélèvement: exposition de longue durée: après plusieurs périodes de travail, fin de l'exposition, de la période de travail
	Paramètre biologique: Acide méthylhippurique
	1,5 mg/l
	Substrat d'examen: Sang complet
	Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail
	Paramètre biologique: Xylène

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition :**

• **Équipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Conserver à part les vêtements de protection.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• **Protection respiratoire:**

Il n'y a pas de procédures particulières à suivre si les valeurs limites sur le lieu du travail sont strictement respectées de façon continue.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A/P2

• **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

• **Matériau des gants :**

DIN EN 374

EVOH/PE

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 2,7$ mm

Caoutchouc nitrile

Gants en PVA

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001

substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants :** Valeur pour la perméabilité: taux ≤ 6 (≥ 480 min)
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**
Caoutchouc butyle
Gants en néoprène
Gants en PVC
Caoutchouc naturel (Latex)
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles • Indications générales • Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	De type solvanté
• valeur du pH:	non déterminé
• Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
• Point d'éclair	38 °C
• Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
• Limites d'explosion:	
Inférieure:	1,4 Vol %
Supérieure:	7,6 Vol %
• Pression de vapeur à 20 °C:	0,2 kPa
• Densité à 20 °C:	1,158 g/cm ³
• Densité de vapeur:	non déterminé
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
• Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
• Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001

• **9.2 Autres informations :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.2 Stabilité chimique :** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- **10.4 Conditions à éviter :**
Tenir à l'abri de la chaleur.
Eviter les flammes nues, les étincelles, autres sources d'ignition et le soleil direct.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Réactions aux agents d'oxydation.
Réactions au contact des agents de réduction.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes de soufre (SOx)

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques :**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

• **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Oral	LD 50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Cutané	LD 50	> 5000 mg/kg (lapin) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50	> 4951 mg/m ³ (rat) (OECD 403)

22464-99-9 2-ethylhexanoic acid, zirconium salt

Oral	LD 50	> 2000 mg/kg (rat) (OECD Guideline 423)
Cutané	LD50	>2000 mg/kg (lapin)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée :**
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité subaiguë à chronique:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
A des effets narcotisants.
- **Sensibilisation :**
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001

- **Toxicité pour la reproduction :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

• 12.1 Toxicité :

• Toxicité aquatique:

hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

EC0/48h	> 1000 mg/l (daphnia magna)
EL50/72h	> 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LL50/96h	> 1000 mg/l (oncorhynchus mykiss)
NOELR	>100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

• 12.2 Persistance et dégradabilité :

hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

Biodegradation 80 % (28d)

• 12.3 Potentiel de bioaccumulation :

hydrocarbures en C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques

BCF 10-2500

22464-99-9 2-ethylhexanoic acid, zirconium salt

BCF 2,96

• Comportement dans les compartiments de l'environnement:

• 12.4 Mobilité dans le sol :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• Effets écotoxiques:

• **Remarque:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Autres indications écologiques:

• **Indications générales:** Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

• 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB :

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

• **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

• 13.1 Méthodes de traitement des déchets

• Recommandations :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

• Code déchet:

Les codes de déchets indiqués sont considérés une recommandation. Toutefois, il est possible qu'un code de déchet différent doit être respecté à cause de particularités régionales ou spécifiques au secteur industriel.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001
• Catalogue européen des déchets :

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

• Emballages non nettoyés:
• Recommandations : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

• 14.1 Numéro ONU • ADR, IMDG, IATA	UN1263
• 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU • ADR • IMDG, IATA	1263 PEINTURES, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT PAINT
• 14.3 Classe(s) de danger pour le transport • ADR, IMDG, IATA	
• Classe • Étiquette	3 Liquides inflammables. 3
• 14.4 Groupe d'emballage • ADR, IMDG, IATA	III
• 14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphthalène, solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)
• 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur • Indice Kemler: • No EMS: • Stowage Category	Attention: Liquides inflammables. 30 F-E,S-E A
• 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
• Indications complémentaires de transport: • ADR • Quantités limitées (LQ) • Quantités exceptées (EQ)	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
• Catégorie de transport	3

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001

- | | |
|---|--|
| • Code de restriction en tunnels | D/E |
| • Remarques: | ADR 2.2.3.1.5
> 450 l: 3 F1, III |
| <hr/> | |
| • IMDG | 5L |
| • Limited quantities (LQ) | Code: E1 |
| • Excepted quantities (EQ) | Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - **Directive 2012/18/UE**
 - **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I :** *Aucun des composants n'est compris.*
 - **Catégorie SEVESO :** P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
 - **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII :** Conditions de limitation: 3
 - **Prescriptions nationales:**
 - **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
 - **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction :**
Respecter les dispositions du décret en matière de l'utilisation restreinte et interdiction de certaines substances chimiques.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes :**
 - H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq.3,H226	Règle d'extrapolation «Mélanges essentiellement similaires»
Skin. Sens.1,H317	Méthode de calcul
STOT SE 3,H336	Méthode de calcul
- **Acronymes et abréviations:**
 - RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 - ICAO: International Civil Aviation Organisation
 - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - IATA: International Air Transport Association

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.03.2017

V - 4

Révision: 29.03.2017

Nom du produit: YACHTCARE LAQUE MARINE blanc 10001

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

F